

Le 2 août 2018

Bulletin n° 028

« **POSTES CANADA DOIT FAIRE PREUVE DE SÉRIEUX** », DISENT LES FFRS

Après deux mois de « négociations intenses », qui ont été frustrants, aucune de nos principales revendications ne fait encore l'objet d'une entente de principe. On dirait que Postes Canada se contente de faire du surplace. Voici quelques-unes des revendications sur lesquelles les discussions ont porté au cours des derniers mois.

- **Sécurité d'emploi** – À quoi bon obtenir l'équité salariale si Postes Canada est pour éliminer nos emplois? Il faut absolument obtenir la sécurité d'emploi pour nos membres dans les négociations en cours. Aucun commentaire de la part de Postes Canada.
- **Taux de salaire horaire** – Dans nos revendications, nous demandons que les FFRS soient rémunérés à un taux horaire équivalent à celui des factrices et facteurs. Postes Canada ne veut rien savoir de discuter d'un taux horaire pour les FFRS.
- **Rémunération pour toutes les heures travaillées** – Nous avons discuté à maintes reprises de l'importance de rémunérer les membres pour toutes leurs heures de travail, incluant les heures supplémentaires. Postes Canada répond que le système en place lui convient très bien.
- **Système de gestion des itinéraires (SGI) et dispositions sur les réorganisations** - Nous avons tenté d'amener Postes Canada à discuter d'un nouveau SGI et d'un nouveau processus de réorganisation qui permettrait de corriger les itinéraires. Postes Canada affirme que le SGI est généreux et qu'il accorde plus de temps qu'il n'en faut pour accomplir le travail. Elle n'est pas intéressée à le changer parce qu'elle en est satisfaite.
- **Égalité** - La récente décision sur l'équité salariale reconnaît que le travail des FFRS est d'égale valeur à celui des factrices et facteurs. Toutefois, elle ne leur accorde pas des conditions ni des règles de travail équivalentes à celles des factrices et facteurs. Postes Canada n'a aucun intérêt à consentir l'égalité aux FFRS.

.../2

PROPOSITIONS DE POSTES CANADA JUSQU'À MAINTENANT...

Postes Canada a présenté à la table de négociation deux propositions visant les FFRS :

- Apporter un changement à la définition de la réorganisation des itinéraires, ce qui aurait un impact sur votre rémunération.
- Vous priver de votre droit de choisir vos bottes d'hiver. Postes Canada veut vous fournir celles qu'elle juge acceptables.

Est-ce que Postes Canada croit réellement parvenir à une nouvelle convention collective sans tenir compte de vos revendications?

ÇA SUFFIT!

Contrairement au message véhiculé par la nouvelle haute direction, la seule chose que nous obtenons à la table de négociation est un manque de respect envers les FFRS.

Les FFRS doivent faire comprendre à Postes Canada qu'ils en ont assez de la manière dont elle les traite et que le statu quo est inacceptable. Le moment est venu d'envoyer un message clair et puissant à Postes Canada. Dites-lui, en votant « oui » au mandat de grève, que vous appuyez vos revendications et que vous êtes prêts à prendre les mesures qui s'imposent pour obtenir la convention collective que vous méritez.

VOTEZ OUI!

IL EST TEMPS D'AGIR!

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine